

Kali & Co facilite la vie des acteurs des CEE

Le bureau d'études Kali & Co propose ses services à différents acteurs de la filière CEE. Il s'attache tout particulièrement à l'élaboration de dossiers conformes et à faciliter les échanges entre artisans, délégataires et mandataires.

Se retrouver dans le très complexe dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) n'est pas toujours facile, que ce soit pour les installateurs, mais aussi pour les délégataires et mandataires. Kali & Co propose un ensemble de service pour leur faciliter la vie. L'objectif du bureau d'études est d'éviter les problèmes dans l'élaboration des dossiers, qui doivent être complets, précis et détaillés, sous peine de refus. En effet, la majorité des difficultés rencontrées par les installateurs viennent dès l'étape de la constitution de ces dossiers. Si des fraudes délibérées existent, beaucoup résultent en fait de méconnaissances. Plutôt logique tant le dispositif peut manquer de clarté. Absence de l'ensemble des informations requises, numéros d'identification Siren erronés, format du tableau d'opérations non respecté : les risques d'erreurs sont légions. Elles aboutissent à des refus systématiques de dossiers par le Pôle national des certificats d'économies d'énergie (PNCEE) et à un allongement des délais d'instruction. Les installateurs, surtout lorsqu'ils découvrent le dispositif,



ne sont pas forcément à l'aise avec ces démarches administratives et peuvent avoir à recommencer leur dossier à plusieurs reprises. Pour empêcher cette perte de temps, d'énergie et d'argent, Kali & Co les accompagne tout au long du processus d'un point de vue technique et administratif, qu'ils soient débutants ou qu'ils réalisent déjà des travaux d'économies d'énergie.

Un suivi adapté de la constitution du dossier au paiement

L'entreprise assiste surtout des artisans spécialisés dans l'*isolation et l'installation d'appareils de chauffage*. «*Nous formons les professionnels qui veulent se lancer dans les travaux éligibles aux CEE en les renseignant sur le matériel à installer, la façon de réaliser les*

travaux, le montage des dossiers. Nous les aidons à mettre en place des process pour s'assurer que le dossier soit le miroir exact du chantier réalisé», explique Kaïna Medroub, fondatrice et présidente de Kali & Co. Ensuite, le dossier est contrôlé. S'il est jugé conforme, il est déposé auprès des délégataires et des mandataires adaptés par le bureau d'étude qui assure aussi le suivi des paiements. Ce rôle d'intermédiaire est important car il y a souvent un manque de communication entre délégataires, mandataires et installateurs. En outre, Kali & Co accompagne les professionnels du bâtiment pour la diversification et l'expansion de leur business model. L'entreprise apporte aussi son expertise aux délégataires et aux mandataires pour le traitement des dossiers,

principalement sur le marché business to consumer (B to C). En effet, ils sont souvent débordés par les immenses volumes à examiner. Kali & Co s'occupe actuellement de 4 000 dossiers par mois pour les délégataires. Le bureau d'études leur dispense aussi des formations techniques liées aux CEE et au management et réalise des audits internes afin de les préparer à une certification ou une évolution. Enfin, Kali & Co a à cœur de communiquer autour des CEE afin de rendre le dispositif plus clair et plus accessible. Dans cette optique, la société a mis en ligne depuis le 10 octobre une série de vidéos afin de vulgariser les sujets liés aux CEE. Disponibles sur Youtube et LinkedIn, elles sont destinées aux installateurs, délégataires et mandataires.